Ecrit par Echo du Mardi le 4 juillet 2022

CCI : lancement du 4e programme d'investissements d'avenir (PIA)

L'Etat et la Région investissent conjointement dans des actions en faveur du développement des entreprises et lancent le 4e programme d'investissements d'avenir (PIA). A cette occasion, la CCI de Vaucluse organise une matinée, le jeudi 7 juillet, pour découvrir trois dispositifs complémentaires de financement.

Le programme d'investissements d'avenir (PIA) a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Après le déploiement du PIA3 (10 milliards €) de 2017 à 2020, c'est au tour du programme d'investissement d'avenir PIA4.

Par ce programme, d'une valeur de totale de 20 milliards €, l'Etat et la Région investissent conjointement

Ecrit par Echo du Mardi le 4 juillet 2022

dans des actions en faveur du développement des entreprises innovantes. Ces actions ont pour objectif de financer des projets, individuels ou collaboratifs, d'envergure régionale, voire nationale, entrant dans les priorités régionales définies dans le schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la stratégie de spécialisation intelligente (S3) et le plan climat régional. Sous forme de subventions et/ou d'avances remboursables, 74M € seront mobilisés jusqu'en 2025 pour accompagner l'innovation dans les start-up et PME régionales.

A cette occasion, la CCI de Vaucluse organise une réunion, en présentiel et en visio-conférence, le jeudi 7 juillet, qui s'adresse aux entreprises industrielles. L'objectif est de prendre connaissance de trois dispositifs complémentaires de financement.

Cette matinée sera animée par Julien Fraysse, sous-préfet à la relance du Vaucluse, Bérengère Bonnaffoux, service financement aux entreprises de la Région Sud, et Mélanie Clouard de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

Programme :

- Actions nationales : France relance 2030.
- L'action 'projets d'innovation' en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : une aide financière permettant d'accompagner les projets de recherche et développement portés par une PME et ETI du territoire, en phase d'étude de faisabilité ou de développement.
- L'action 'projets collaboratifs R&D (I-Démo Régionalisé)' : un soutien aux projets collaboratifs de recherche et développement conduits par un consortium qui rassemble au minimum deux partenaires industriels ou de services dont une PME ou une ETI et un partenaire de recherche, aux effets diffusants et intégrateurs au sein d'un filière.
- L'action 'projets d'accompagnement et transformation des filières' en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : un soutien à la structuration de filières régionales clefs par le financement de dépenses mutualisées d'investissement et de R&D.

Jeudi 7 juillet de 9h à 10h45 au campus de la CCI de Vaucluse – inscription gratuite, mais obligatoire via le formulaire en lien ici.

J.R.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !